



Crédit photo : FUB

La route se partage

Objectif

Connaître les bons comportements et les pièges à éviter pour se déplacer à vélo en toute sécurité. Découvrir de façon ludique les règles pour le partage de la route avec les autres usagers.

Description de l'action

A la carte, le participant a la possibilité de :

- Visionner un diaporama "Code vu du guidon", exercice ludique et semblable à l'examen du code de la route,
- Se familiariser avec les principaux panneaux du code de la route dédiés aux cyclistes,
- Jouer à identifier les équipements obligatoires et conseillés du vélo : trouver et replacer les équipements manquants sur un vélo test,
- Participer à un quizz sur les bons conseils et l'équipement du vélo.

Public visé

Tout personne se déplaçant à vélo ou souhaitant se déplacer à vélo. En moyenne 30 personnes accueillies par heure.

Cibles

Pôle d'intermodalités (gares), espace public, parc d'habitat social, établissements scolaires et universitaires.

Nombre de personnes en charge de l'animation	- 1 à 2 personnes disposant d'une bonne connaissance de la réglementation (code de la route, équipements)
Espace d'animation	- Espace de minimum 10 m2 - Alimentation électrique et accès Wifi ou 4G
Matériel nécessaire	- 1 ordinateur portable/tablette + 1 écran - Jeu de panneaux du code de la route (type akylux) à manipuler - 1 vélo test avec les équipements obligatoires : freins avant et arrière ; feux avant et arrière ; avertisseur sonore ; catadioptrés arrière, avant, sur les côtés et sur les pédales ; gilet réfléchissant obligatoire hors agglomération la nuit (ou visibilité réduite) ; casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans
Supports de communication	- Powerpoint diapo-cyclo ou « code vu du guidon » fourni par la FUB - Poster d'exposition FUB « à vélo, roulez éclairés » fourni par la FUB - Guides du cycliste urbain FUB - Dépliants FUB (« Cyclistes, brillez ! », « Vélos, bus, camions, cohabitons ») - Questionnaire et urne si quizz - Plaquette de présentation du programme Alvéole
Communication en amont	- Coordination avec le bénéficiaire pour une communication efficace, affichage et/ou stand en pied d'immeuble en amont du lancement, opérations de porte à porte, faire du tractage etc.
Point de vigilance	- Circuler sur le côté droit de la chaussée, à environ 1 m du trottoir - Prendre sa place sur la chaussée, attention aux portières - Garder le contact visuel en cas de changement de direction - Attention aux dangers de l'angle mort avec les bus et les camions - Ne pas circuler sur les trottoirs, sauf les enfants de moins de 8 ans - Dans les zones de rencontre, priorité au piéton - Etc.
Pour plus d'informations	Consultez les rubriques "Moi à vélo" sur le site de la FUB : https://www.fub.fr